



Camping LA PLENITUDE ***

1000 Rue de Provence

65 130 CAPVERN LES BAINS

Téléphone : 05.62.39.14.56

Email : camping.laplenitude@hotmail.fr

CONTRAT DE RESERVATION

Nom :	Prénom :
Adresse :	Code Postal :
Ville :	Pays :
Tél :	Port. :
Adresse mail :	
Comment avez-vous connu le camping ?	
N° Allocataire (VACAF uniquement) :	
Touriste <input type="checkbox"/>	Curiste <input type="checkbox"/>

Participants au séjour :

Nom / Prénom	Age
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Animaux (vaccinés et obligatoirement tenus en laisse)

Nombre :	Race :
Date vaccination :	N° Tatouage :

Date du séjour : Du Au

LOCATIFS (location du samedi au samedi) Arrivée à partir de 16h30 et départ avant 11h LOCATIF SOUHAITE :	EMPLACEMENTS Arrivée à partir de 14h et départ avant 12h Vous venez en : Camping car <input type="checkbox"/> Caravane <input type="checkbox"/> tente <input type="checkbox"/> Dimensions :m Xm Emplacement souhaité : Soleil <input type="checkbox"/> Ombre <input type="checkbox"/> Mi-Ombre <input type="checkbox"/> N° Emplacement (si connu) : <input type="checkbox"/> Electricité : 4,60 € / jour
Options souhaitées : <input type="checkbox"/> Location TV : 1,60 € / jour <input type="checkbox"/> Location draps : Grands lits : Petits lits : <input type="checkbox"/> Location Serviettes & Torchons <input type="checkbox"/> Forfait ménage : 60 €	

Montant de la location ou emplacement	€
Animal : 1,90 € / jour / animal	€
Suppléments et Options	€
Taxe de séjour : 0,50 € / jour / pers. + 18 ans	€
Frais de dossier : 10,00 € (offerts pour les séjours de 3 semaines)	€
COUT TOTAL DU SEJOUR (hors assurance)	€
Assurance annulation (Campez Couvert) : 2,85% du montant total	€
dont montant de l'acompte soit 30%	€

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et des conditions générales de vente et les accepter.
Date :
Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CAMPING LA PLENITUDE ***

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente.

Conditions de réservation

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping, après versement de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation.

Les réservations ne lient le Camping la Plénitude, que si le camping les a acceptées, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Location d'un emplacement

Le prix d'un emplacement s'entend par nuit d'occupation. Les emplacements sont disponibles à partir de 14h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Location d'un hébergement

Les locations sont disponibles à partir de 16h30 le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 11h le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Le forfait de base comprend la location de l'hébergement pour 2 à 6 personnes, les charges (eau, gaz et électricité).

A la remise des clés, une caution de 260€ est nécessaire. Celle-ci sera restituée dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire de sortie satisfaisant. Il est strictement interdit de fumer dans toutes les locations.

Tarifs et taxe de séjour

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2017. Ils s'entendent en euros et TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés (voir ce que nos prix comprennent sur la page des tarifs). Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Le montant des taxes locales (taxe de séjour et taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est appliqué pour toute personne de plus de 13 ans.

Conditions de paiement

Emplacements : un acompte de 50€ par emplacement et éventuellement de la garantie annulation doivent être réglés dès la réservation. Le solde doit être payé le jour d'arrivée au camping par chèques bancaires, chèques vacances, carte bancaire (Visa ou Mastercard) ou en espèces.

Locations : un acompte de 30% du coût total du séjour et éventuellement de la garantie annulation doivent être réglés dès la réservation. Pour les courts séjours (1 à 3 nuitées), l'acompte représente 50% du coût total du séjour. Le solde doit être payé le jour d'arrivée au camping par chèques bancaires, chèques vacances, carte bancaire (Visa ou Mastercard) ou en espèces.

Annulation et modifications

Possibilité de modifications en accord avec le Camping, sous réserve de disponibilité.

En l'absence de message écrit de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent à nouveau disponible à la vente 12h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement (voir possibilités de remboursement dans le cadre de l'assurance annulation).

Dans le cas d'une annulation du fait du Camping, le séjour sera totalement remboursé sauf en cas de force majeure. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Dans le cas d'une annulation du fait du client, celui-ci devra avertir par écrit le Camping (courrier suivi ou email avec accusé de réception). Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous.

Si l'annulation intervient :

- Plus 40 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte est conservé et représente le règlement des frais d'annulation.
- Moins de 40 jours avant la date prévue d'arrivée ou en cas de non présentation : 100% du montant du séjour est conservé par le Camping.

Assurance annulation facultative

Nous vous proposons, par l'intermédiaire de CAMPEZ COUVERT, une assurance annulation et interruption de séjour, celle-ci est facultative mais nous vous la conseillons vivement. Cette assurance doit être souscrite au moment de la réservation et payer en même temps que l'acompte.

En cas d'annulation pour un motif couvert par l'assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues au contrat.

Pendant votre séjour

Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping affiché à la réception sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat sans préavis ni remboursement. Il est notamment interdit de faire du bruit après 22h, de garer les véhicules sur un emplacement non attribué et d'avoir un comportement susceptible de nuire à autrui. Il appartient au campeur de s'assurer : le Camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, dégâts des eaux, intempéries, etc et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Animaux

Les animaux domestiques sont acceptés moyennant une redevance, excepté les chiens de 1ère et 2ème catégories. Les animaux doivent être obligatoirement tenus en laisse en permanence, être sortis du camping pour leurs besoins et ne pas être bruyants, gênants ou agressifs. Ils sont interdits aux abords de la piscine et dans les sanitaires. Le carnet de vaccination pour les chiens et chats doit être à jour.

La Plénitude se réserve le droit d'exclure du camping, tout client non respectueux de ces règles.

Visiteurs

Les visiteurs peuvent être admis sur le Camping moyennant une redevance.

Dès leur arrivée, ils devront impérativement se présenter à l'accueil, laisser leur véhicule sur le parking extérieur et seront sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de la piscine ni dans les douches, même invités par des clients. Ils doivent être impérativement sortis avant 22h00

Médiation

"En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant". Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes :

Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris)

- Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cmap.fr
- Saisine par mail : consommation@cmap.fr
- Saisine par voie postale : 39, avenue F.D. Roosevelt 75008 PARIS
- Téléphone : 01 44 95 11 40

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »